REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
Enseignement obligatoire
Etablissement primaire Le Corbusier / Contamines

Instances participatives du 16 mai 2024

Procès-verbal

Personnes présentes :

Augustin PEREZ (directeur d'établissement Le Corbusier/Contamines) ;
Fabrice BERGER (maître adjoint Le Corbusier) ;
Raphaël OSTERMANN (maître adjoint Contamines) ;
Nadia BOURQUIN-POTE (GIAP Le Corbusier) ;
Bertrand AUGUSTE (GIAP Contamines) ;
Cédric BURNIER (Ville de Genève) ;
Taoufik BELQADI (APE Le Corbusier) ;
Mercedes PINTOS (APE Contamines) ;
Pauline SCHNEITER (APE Contamines).

Personne excusée :

Cécile Gilliéron (Maîtresse adjointe école des Contamines).

Séance débutée à 18h00.

Séance menée par M. PEREZ.

PV rédigé par M. OSTERMANN.

PV envoyé le 22 mai aux personnes mentionnées ci-dessus ainsi qu'à Mélissa CASTRO et Sandra CABRERA (secrétaires de l'établissement Le Corbusier/Contamines), à Patricia TERRAPON (coordinatrice pédagogique Le Corbusier/Contamines), à Emilie ESKENAZI (éducatrice de l'établissement) et aux APE de Le Corbusier et de Contamines.

Ordre du jour

A. Direction
B. Maîtres adjoints Le Corbusier + Contamines
C. GIAP Le Corbusier + Contamines
D. APE Le Corbusier + Contamines

En préambule, après un tour de table durant lequel chacun s'est brièvement présenté, le PV de la séance du jeudi 1er février a été validé par l'ensemble des participants présents à la séance de ce jour.

A. Direction d'établissement

A.1 Bilan des inscriptions

63 futurs 1P inscrits à Le Corbusier, 50 à Contamines. Total d'élèves prévus pour la prochaine rentrée scolaire (chiffres provisoires) : 515 à Le Corbusier et 396 à Contamines, pour un total de 911 élèves.

A.2 Rentrée 2024

Comme l'établissement compte 931 élèves en ce moment, il en résulte qu'une classe devra fermer sur l'établissement (au cycle élémentaire de Contamines), en plus de la fermeture de la classe d'accueil. Les arrivées n'ont en effet pas compensé les départs, comme l'indiquent les chiffres ci-dessus. Corbusier comptera donc toujours 24 classes (13 CE + 11 CM), et Contamines 19 (8 CE + 11 CM). La moyenne d'élèves par classe reste stable (environ 21).

B. Maîtres adjoints

B.1 Le Corbusier

B.1.1 « Une école, un athlète. »

L'athlète Roman Mityukov, nageur genevois de 23 ans médaillé d'argent des derniers Championnats du monde, s'est déjà rendu trois fois à l'école dans le cadre de ce projet, qui implique les élèves et les enseignants.

B.1.2 Tournoi de foot

Le tournoi de foot sur temps scolaire (récréations) suit son cours. La grande finale contre le vainqueur du tournoi de Contamines aura lieu le 13 juin prochain.

B.1.3 Inauguration du pavillon et fête de l'école

Lors des dernières vacances de Pâques, des graphistes sont venus peindre la façade du pavillon suite au projet réalisé par plusieurs classes de l'école. Le résultat est fort réussi et plaît à tout le monde. Des retouches vont encore être faites d'ici mi-juin (durant un week-end à définir). Une plaquette expliquant le projet est par ailleurs en cours d'élaboration : l'objectif est de la finir avant l'inauguration, mais cela risque d'être compliqué... elle sera dans tous les cas terminée d'ici la fin de l'année scolaire. L'inauguration de la fresque aura lieu durant la fête de l'école organisée par l'APE, le vendredi 14 juin à 18h ; des discours seront proposés de la part des différents protagonistes du projet au cours de cette soirée.

B.2 Contamines

B.2.1 Contamines League

La Contamines League (tournoi de foot parallèle à celui dont il est question plus haut) se poursuit dans d'excellentes conditions.

B.2.2 Fête de l'école

Cette année, les enseignants ont mis l'accent sur une fête de l'école qui aura lieu le 31 mai prochain à 18h, organisée de concert avec l'APE. De ce fait, la fête de l'Escalade s'est déroulée uniquement sur temps scolaires en décembre dernier, l'équipe enseignante ne souhaitant pas organiser deux manifestations d'envergure dans la même année scolaire. Rien n'a été décidé quant à l'année prochaine à ce niveau, ni pour l'Escalade, ni pour une éventuelle fête de l'école : tout cela sera discuté à la rentrée.

B.2.3 Parrainages

Dans le cadre de ladite fête de l'école, les projets de parrainage entre des classes de CE et de CM se sont multipliés, créant une dynamique tout à fait intéressante entre les grands et les petits.

B.2.4 Divers

M. Ostermann souhaiterait que la Ville envisage la construction d'un terrain de padel à l'usage des enfants sur le toit de l'actuelle salle de gymnastique, qu'il juge insalubre et au potentiel inexploité. M. Burnier lui répond qu'il s'agit malheureusement d'un toit végétalisé, et qu'un tel projet est donc impossible en l'état.

C. GIAP

C.1 Le Corbusier

C.1.1 Tournois foot + basket

Les tournois de foot et de basket sont terminés. Ce fut un succès sur toute la ligne, et ce sera reconduit l'année prochaine avec notamment l'école de Contamines.

C.1.2 Projets pour l'année prochaine

Un projet sur la danse (1P) et un travail sur la savane (avec notamment une chasse au trésor au CM) seront proposés aux élèves.

C.1.3 Prépaiement

L'année prochaine, les parents concernés par le parascolaire devront le régler sous forme de prépaiement en alimentant un compte, en fonction des inscriptions.

C.2 Contamines

C.2.1 Situation actuelle

M. Auguste remplace Mme Logina pour une durée à déterminer, celle-ci étant partie s'établir au Canada. Il s'agit donc d'une phase de transition.

C.2.2 Projets pour l'année prochaine

Un contrat de confiance avec les 8P est en train d'être mis en place, afin de les pousser à l'autonomie (seuls à table, etc.). Ce sont les actuels 7P qui sont formés en ce moment, en vue de l'année prochaine. L'APE de Contamines profite de l'occasion pour réitérer leur entière satisfaction quant au GIAP cette année, notamment en termes de communication.

C.2.3 Flomal (Association du Restaurant Scolaire Florissant-Malagnou)

L'association Flomal a invité M. Perez à manger avec les élèves, une fois à l'école Le Corbusier et une fois à Contamines. Ce sera chose faite, avec les 8P.

D. APE

D.1 Le Corbusier

D.1.1 Conférence harcèlement

La récente conférence sur le harcèlement, proposée aux parents intéressés, fut un succès.

D.1.2 Sortie vélo

80 personnes ont participé au projet de sortie vélo. Le bilan de cette initiative organisée conjointement avec l'APE de l'école de Contamines est très bon.

D.1.3 Fête de fin d'année et inauguration pavillon

La salle est réservée et différentes animations sont prévues. La communication se fera à travers des flyers.

D.1.4 Communication en cas d'accident d'élève

L'APE déplore que lors d'une récente activité sportive, l'accident d'un élève n'ait pas été communiqué plus rapidement aux parents concernés. M. Berger répond que les accidents sont traités au cas par cas : les petits bobos sont soignés sur le moment sans que les parents ne soient forcément mis au courant sur le moment, alors que les blessures importantes sont immédiatement transmises à qui de droit. Au moindre doute, les parents sont évidemment informés.

D.1.5 Camps

L'APE de l'école Le Corbusier – tout comme celle de Contamines – a reçu des demandes de parents qui souhaiteraient avoir des nouvelles (appels, messages, mails) de la part de l'enseignant titulaire durant une semaine de camp, ainsi que des photos a posteriori. M. Perez répond que la liberté est laissée à l'enseignant à ce niveau, mais qu'une communication « en temps réel » irait à l'encontre du but recherché par une telle expérience, à savoir justement une coupure complète entre l'enfant et son environnement habituel durant trois jours, afin de favoriser l'apprentissage du vivre ensemble. M. Ostermann corrobore ces propos, ajoutant que ses quinze ans d'expérience lui démontrent que les enfants n'ont aucun problème à « couper les ponts » une fois sur place, au contraire ; un tel contact servirait avant tout à rassurer des parents inquiets, ce qui n'est pas

le but visé par un camp. Cela poserait par ailleurs le problème de l'utilisation d'un téléphone portable par les enfants (en cas d'appel aux parents), ce qui est formellement interdit par les directives du DIP et en opposition aux valeurs prônées par une telle mise au vert. Enfin, M. Ostermann considère qu'il serait extrêmement difficile d'uniformiser les habitudes des enseignants quant à la communication aux parents durant un camp, chaque titulaire ayant ses habitudes en lien avec la réalité du contexte (un camp de ski, par exemple, ne laisse quasiment aucun temps libre à l'enseignant pour penser à quoi que ce soit d'autre que la responsabilité de ses élèves).

D.2 Contamines

D.2.1 Fête des écoles

Tout semble prêt pour le grand jour. L'APE organisera une tombola avec des prix fort intéressants, ainsi qu'une vente de pâtisseries. Elle assurera par ailleurs le financement du spectacle de cirque, qui se voudra interactif avec les enfants.

D.2.2 Santescalade

L'APE souhaiterait que la coordination avec les enseignants concernés se fasse rapidement et efficacement, afin de ne pas se retrouver dans l'urgence comme ce fut le cas cette année. M. Ostermann approuve et s'engage à transmettre le message, en soulignant toutefois que les délais seront forcément courts, car l'organisation de ce projet ne débutera pas avant la rentrée du mois d'août. Le GIAP sera également consulté, dans le but de trouver les meilleures solutions possibles. M. Ostermann rappelle par ailleurs que depuis cette année, seuls les élèves dont les enseignants sont inscrits au projet peuvent y participer.

D.2.3 « Touche pas à mon préau »

L'APE – ainsi que toutes les personnes présentes autour de la table – relève à quel point la situation ne s'est pas améliorée quant à la circulation des parents d'élèves à vélo dans le préau. Mme Schneiter rappelle que M. Ostermann avait émis une idée lumineuse lors de la dernière séance des Instances participatives : des panneaux d'interdiction réalisés par les élèves eux-mêmes durant le parascolaire. M. Ostermann relève que le projet est malheureusement mort dans l'oeuf avec le départ de Mme Logina, qui s'était engagée à

aller de l'avant mais qui a quitté l'école depuis ; M. Auguste en prend note, et va voir ce qui est réalisable dès la prochaine rentrée scolaire. A cet effet, M. Burnier suggère de mettre sur place un projet concret qui pourrait déboucher sur un budget participatif de la part de la Ville.

D.2.4 Prévention « danger des réseaux sociaux »

A l'instar de celle qui a été organisée au sujet du harcèlement, et pour faire suite à une demande de M. Perez lors de la dernière séance des Instances participatives, l'APE va organiser une séance d'information fin janvier pour les parents intéressés. Les modalités vont dépendre des moyens financiers à disposition.

D.2.5 Information sur la détection et prise en charge des DYS

L'APE souhaiterait également organiser une séance d'information au sujet des élèves DYS. M. Perez est d'accord, si cela concerne uniquement les parents et non les enseignants ; il ne comprend pas le sens de la démarche, le traitement de cette thématique étant instauré de manière efficace depuis plusieurs années au sein des écoles primaires publiques genevoises. Mme Schneiter répond que cette séance serait à but purement informatif.

D.2.6 Répartition des classes pour la rentrée scolaire

M. Perez informe que pour la prochaine rentrée, il n'y aura plus d'affichage des classes, en raison de la protection des données. Les parents seront ainsi avertis par mail durant l'été. Suite à une question à ce sujet de la part de l'APE, M. Perez précise que la formation des classes ne dépend pas de lui, mais des enseignants concernés qui y réfléchissent longuement, le cas échéant avec la participation de l'équipe pluridisciplinaire. Tout scénario est envisageable, en fonction du contexte : volées conservées ou séparées, doubles-degrés, rééquilibrages suite à des départs d'élèves, etc. Il s'agit de choix d'équipe. Enfin, M. Perez rappelle que la volonté à terme de la conseillère d'Etat est de former un maximum de classes doubles-degrés 1P-2P, avec aides extérieures si besoin: les parents doivent donc s'y préparer.

D.2.7 Plan canicule (prévention)

L'APE rappelle le couac de la précédente rentrée estivale en termes de communication, et souhaite éviter que cela se reproduise à l'avenir. M. Perez rappelle qu'il s'agit d'un plan cantonal, et qu'il n'a

aucun contrôle là-dessus ; il espère toutefois que cela se passerait de manière plus harmonieuse en cas de nouvelle canicule, avec notamment une mailing-list de tous les parents d'élèves qui a été préparée par son secrétariat dans le but de rendre la communication la plus efficace possible.

D.2.8 Explications en début d'année sur les devoirs surveillés

L'APE souhaiterait que la communication soit plus explicite quant à l'organisation des devoirs surveillés, à savoir qu'ils ne s'adressent qu'aux élèves nécessiteux, et qu'il s'agit d'un lieu calme au sein duquel l'adulte en charge du groupe n'intervient quasiment pas. En tant qu'organisateur de cette structure, M. Ostermann donne entièrement raison à Mme Schneiter à ce sujet, et s'occupera personnellement de rendre le courrier aux parents ad hoc le plus clair possible, afin d'éviter un trop grand nombre d'inscriptions comme ce fut le cas cette année.

D.2.9 Demande d'intervention dans les classes pour présenter l'association

L'APE propose de venir se présenter aux réunions de parents des 1P, afin que les futurs parents connaissent l'association. M. Ostermann ne peut pas s'exprimer au nom du cycle élémentaire, et va faire suivre cette demande à Mme Gilliéron.

D.2.10 Harcèlement, point de situation

M. Perez informe qu'une formation obligatoire sur le harcèlement a déjà commencé pour tout le personnel scolaire (primaire et secondaire) ; elle sera mise en place au niveau primaire dès septembre. En ce qui concerne la situation au sein de l'école, M. Perez considère qu'elle n'a pas changé depuis la dernière séance des Instances participatives : le personnel sur le terrain est alerte et efficace, et le GIAP est aussi informé lors d'un cas avéré. Sur ce dernier point, M. Bertrand invite les enseignants à communiquer au GIAP d'éventuelles situations, même de manière « improvisée », afin de tous tirer à la même corde. M. Perez rappelle enfin la mise en place des « messages clairs » au sein de tous les degrés, concept qui a également été présenté au GIAP et qui commence à faire ses preuves.

D.2.11 Tensions intercommunautaires : quid de la situation ?

L'APE souhaiterait savoir où en est l'incident évoqué lors de la dernières séances des Instances participatives. M. Perez se veut

rassurant en soulignant qu'il s'agit d'un cas isolé, davantage en lien avec la problématique des réseaux sociaux que de quelconques tensions intercommunautaires. Toutes les communautés vivent en paix à l'école de Contamines, notamment les élèves russes et ukrainiens qui jouent régulièrement ensemble.

D.2.12 Sécurité

L'APE demande si le problème du trou près de l'entrée du préau va être prochainement résolu (eau stagnante en cas de pluie, voire glace durant l'hiver). M. Burnier répond qu'il est toujours en attente d'une réponse quant au projet proposé : des travaux visant la mise en place d'une évacuation par infiltration (petits trous dans le sol). L'APE alerte enfin sur la présence d'élèves du cycle élémentaire le mercredi matin dans le préau, ce qui peut gêner leurs camarades du cycle moyen qui sont en train de travailler : M. Burnier répond qu'en effet ils ne devraient normalement pas être là, mais que c'est une règle difficile à mettre en place (les enfants de 1P-4P se considèrent « chez eux ») ; la présence des « bébés nageurs » le mercredi matin n'encourage par ailleurs pas à la désertion du préau. A voir si une circulaire de sensibilisation à l'égard des parents pourrait être envisagée à l'avenir à ce propos.

Séance terminée à 20h.

Prochaine séance : date à définir (rentrée 2024/2025).